



AIDE HEBERGEMENT

Mère décédée d'un cancer à 53 ans, laisse une maison pour sa fille qui n'a actuellement pas les moyens de racheter. Une maison de famille dans laquelle elle a grandi, elle et ses enfants, sera saisie par l'état si incapacité de paiement

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/drY1fVQf>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

LALLEMAND Ingrid